

CIAJ ICAJ

Canadian Institute
for the Administration
of Justice

Listening. Learning. Leading.

Institut canadien
d'administration
de la justice

Écouter. Apprendre. Inspirer.



Council of Canadian Administrative Tribunals
Conseil des tribunaux administratifs canadiens

SÉMINAIRE SUR LA RÉDACTION DES DÉCISIONS

Les 6 et 7 juin 2018

Tribunal canadien des droits de la personne
160, rue Elgin, 11^e étage, Ottawa (Ontario) K1A 1J4

Ce séminaire de deux jours sur la rédaction des décisions offert conjointement par l'[Institut canadien d'administration de la justice \(ICAJ\)](#) et le [Conseil des tribunaux administratifs canadiens \(CTAC\)](#) est destiné aux membres des organismes et tribunaux administratifs, commissaires, etc.

Le programme vise à fournir aux rédacteurs, novices ou expérimentés, les outils indispensables qui leur permettront d'améliorer leurs compétences. Les séances comprennent des présentations et des discussions, de même que des ateliers qui mettent l'accent sur la bonne prose et les défis propres à la rédaction de décisions. Puisque l'écriture est un art qui se peaufine avec la pratique, une grande partie de la formation est consacrée à des exercices.

Chaque participant bénéficiera des conseils d'un formateur qui aura lu l'une de ses décisions au préalable, et qui agira comme coach lors des ateliers.



**Conférencier
d'honneur**

L'honorable
James O'Reilly

Cour fédérale

Formation offerte par un
dispensateur reconnu aux
fins de la formation
continue obligatoire.

PROGRAMME | 6 JUIN

NOTE : Les séances plénières seront tenues en anglais.

8 h – 8 h 45 **Inscription et petit déjeuner continental** (*The Hearing Room, 11^e étage*)

8 h 45 – 9 h **Mot de bienvenue et aperçu du Séminaire** (*The Hearing Room*)

9 h – 10 h **De bons motifs** (*The Hearing Room*)

Conférencier • **L'honorable juge James O'Reilly**, Cour fédérale, Ottawa

10 h – 11 h **Qu'est-ce que la structure axée sur les questions en litige ?**

Conférencière • **La professeure Virginia McRae**, Section de Common Law, Faculté de droit, Université d'Ottawa

- La structure : éléments essentiels
- Déterminer la question fondamentale
- Déterminer les questions en litige
- Comment rédiger vos questions

11 h – 11 h 15 **Pause**

11 h 15 – Midi **Ateliers : La structure axée sur les questions en litige**

(salles 11A-58 / 11A-59 / 11A-60)

- Déterminer la question fondamentale

Midi – 13 h **Lunch** (*The Hearing Room*)

13 h – 13 h 30 **Le processus de rédaction des décisions** (*The Hearing Room*)

Conférencière • **La professeure Shelley Appleby-Ostroff**, Section de Common Law, Faculté de droit, Université d'Ottawa

- Travailler d'après un plan
- Préparer les questions
- La révision
- Modèle de prise de notes (s'il y a lieu)

13 h 30 – 14 h 15 **L'aperçu et la conclusion d'abord** (*The Hearing Room*)

Conférencière • **La professeure Virginia McRae**, Section de Common Law, Faculté de droit, Université d'Ottawa

- L'aperçu
- Le contexte
- La conclusion d'abord
- Le contexte avant les détails
- Les titres

14 h 15 – 14 h 30 **Pause**

14 h 30 – 16 h 30 **Ateliers** (*Salles 11A-58 / 11A-59 / 11A-60*)

- Rédaction de l'aperçu

PROGRAMME | 7 JUIN

8 h – 9 h	Petit déjeuner continental (<i>The Hearing Room, 11^e étage</i>)
9 h – 10 h	Ateliers (<i>salles 11A-58 / 11A-59 / 11A-60</i>) - Présentation des aperçus en petits groupes
10 h – 10 h 45	Organiser les faits <i>Conférencière • M^e Stéphanie Roy</i> , En Clair Service-Conseil, Montréal - Organiser l'information : ~Segmenter la décision en questions en litige et ne garder que l'information utile ~Choisir et rédiger les faits ~Choisir et rédiger la preuve ~Que faire des éléments inutilisés - Traiter les questions de crédibilité
10 h 45 – 11 h	Pause
11 h – Midi	Ateliers (<i>salles 11A-58 / 11A-59 / 11A-60</i>) - Choisir les faits, la preuve et le droit applicable pour chaque question
Midi – 13 h	Lunch (<i>The Hearing Room</i>)
13 h – 16 h	Ateliers sur la rédaction claire (<i>salles 11A-58 / 11A-59 / 11A-60</i>) - Les phrases et les mots - Réviser les phrases et les paragraphes (pause durant la séance)
16 h – 16 h 30	Questions et Réponses (<i>The Hearing Room</i>) Points à retenir

Facilitatrices pour les ateliers

La professeure Shelley Appleby-Ostroff • La professeure Virginia McRae • M^e Stéphanie Roy

BIOGRAPHIES

La professeure Shelley Appleby-Ostroff, Section de Common Law, Faculté de droit, Université d'Ottawa
Shelley Appleby-Ostroff est experte en rédaction juridique. Fondatrice de SAO Legal Writing, un organisme spécialisé dans le développement des habiletés rédactionnelles axées sur le lecteur, elle enseigne aussi à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa, où elle codirige le programme de la Legal Writing Academy. En plus de pratiquer le droit, elle a travaillé comme médiatrice, haute fonctionnaire et coach pour dirigeants d'entreprise. Elle a reçu son diplôme en droit de l'Université Western Ontario en 1986, son baccalauréat (philosophie) de l'Université de Toronto en 1982 et sa maîtrise (Applied Linguistics and Discourse Studies) de l'Université Carleton en 2016.

La professeure Virginia McRae, Section de Common Law, Faculté de droit, Université d'Ottawa
La professeure Virginia McRae enseigne la rédaction juridique depuis 1979. Elle a travaillé en cabinet privé à Ottawa, puis au ministère de la Justice, où elle a pratiqué le droit administratif, le droit de la personne et de la Charte, ainsi que le droit de la famille, avant de devenir sous-ministre adjointe. Elle a donné des cours de préparation au barreau pendant 11 ans et est présentement directrice des programmes de la Legal Writing Academy de l'Université d'Ottawa, où elle donne les cours de rédaction juridique aux niveaux supérieurs, Legal Writing and Social Justice et Writing Leadership. Elle offre ses conseils à différents cabinets d'avocats, ministères et tribunaux.

L'honorable juge James O'Reilly, Cour fédérale, Ottawa

Le juge O'Reilly détient un baccalauréat spécialisé de l'Université de Western Ontario, un baccalauréat en droit de l'Osgoode Law School et une maîtrise en droit de l'Université d'Ottawa. Il a occupé divers postes au fil de sa carrière : consultant auprès de la Commission de réforme du droit du Canada, avocat-conseil du ministère de la Justice, avocat en cabinet privé spécialisé en politique juridique et en réforme du droit, adjoint exécutif juridique à la Cour suprême du Canada, directeur exécutif associé de l'Institut national de la magistrature et avocat au sein du groupe menant des enquêtes sur la collusion à Londres. Il est l'auteur de plusieurs rapports et publications, et a enseigné le droit à l'Université Carleton, à l'Université d'Ottawa, à l'Université McGill, à l'Université Western et au Barreau du Haut-Canada. Il est aussi membre du McLaughlin College de l'Université York. Le juge O'Reilly a été nommé juge de la Cour fédérale en 2002 et juge de la Cour d'appel de la cour martiale en 2003. Il est coprésident du Séminaire de rédaction des jugements de l'ICAJ depuis 2009 et est actuellement premier vice-président de l'ICAJ.

M^e Stéphanie Roy, En Clair Service-Conseil, Montréal

Cofondatrice de la firme de communication En Clair Service-Conseil inc., M^e Stéphanie Roy accompagne les institutions financières, les compagnies d'assurance et autres organisations privées et publiques dans leur projet de simplification de contrats, de politiques et autres documents complexes. Son équipe s'investit également à sensibiliser et à former les dirigeants d'entreprise et les équipes internes au *legal design* et à la communication claire et efficace. Avant de faire le saut comme entrepreneure, M^e Roy a d'abord pratiqué le droit bancaire dans un grand cabinet de Montréal (aujourd'hui Dentons), puis travaillé à titre de spécialiste en vulgarisation juridique chez Éducaloi. Depuis maintenant plusieurs années, elle a le grand plaisir d'agir comme formatrice pour les séminaires de l'ICAJ. Son expertise en simplification des contrats et son engagement pour la communication claire en droit lui ont valu de remporter en 2013 le prix Avocate de l'année - Leader de demain - Pratique alternative du Jeune Barreau de Montréal. Elle a également publié divers articles sur la question du langage clair en droit et de la simplification des contrats.